Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 20 (1875)

Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

eu lieu pendant le transport et jusqu'à présent seulement trois chevaux ont succombé à des cas de maladie.

En somme, on peut dire que cette première expérience d'achats de chevaux a très bien réussi.

Vaud. — M. Chuard, par lettre du 3 avril, a donné sa démission comme président et membre du Conseil d'Etat, vu ses fonctions militaires fédérales. Le Conseil d'Etat a décidé de le prier d'ajourner l'envoi de sa démission jusqu'à l'ouverture de la prochaine session du Grand Conseil.

 - Onze sociétés de tir déchues du subside fédéral pour 1874 par suite d'infraction au règlement sur la matière, ont été admises à recevoir le subside cantonal, soit 1 fr. 25 par tireur, vu que lesdites infractions sont le fait des comités plutôt que

des sociétaires.

- Le contrôle des objets d'armement, d'équipement et d'habillement, à Lausanne, qui doit notablement s'augmenter par la fourniture de l'habillement, va s'étendre dans les dépendances de l'ancienne maison Gaulis. Il est question d'y joindre un atelier central de coupage.

- Le Conseil d'Etat a nommé, le 7 avril courant, au grade de 2º sous-lieutenant hors cadres M. Edouard Henny, employé au bureau du commissaire des guerres.

Italie. — L'empereur d'Austro-Hongrie François-Joseph vient de passer quelques jours en Italie pour rendre au roi Victor-Emmanuel sa visite de l'an dernier. A l'occasion de cet important événement, qui scelle la réconciliation des deux pays si longtemps en état d'hostilité, de belles fêtes ont été données aux deux souverains par la ville de Venise et une magnifique revue du corps d'armée du général Pianelli a eu lieu à Vigonza le 6 avril.

IL VIENT DE PARAITRE chez
TANERA, éditeur à Paris; GEORG, éditeur à Genève et Bâle; PACHE, imprimeur à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse et de l'étranger :

RELATION HISTORIQUE ET CRITIQUE

DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

EN 1870-1871

PAR

FERDINAND LECOMTE,

colonel fédéral suisse.

TOME QUATRIÈME ET DERNIER Un volume grand in-8°, avec 4 cartes. — Prix 10 francs.

Ce volume comprend les dernières opérations dans l'Ouest, soit de Vendôme à Laval y compris la bataille du Mans; la campagne du Nord, soit les batailles de Pont-Noyelles, de Bapaume, de St-Quentin; la campagne de l'Est, avec les combats de Dijon et de Villersexel, la bataille d'Héricourt et la retraite de l'armée de Bourbaki en Suisse; ensin le siége de Paris depuis le grand bombardement du 5 janvier, avec la bataille de Buzenval. Il se termine par un chapitre d'observations générales sur les opérations de cette guerre et sur les grands camps retranchés.

Prix de l'ouvrage complet : 40 francs.

La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une Revue des armes spéciales. — Prix: Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la Revue militaire suisse, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral; VAN MUYDEN, capitaine fédéral d'artillerie; Сикснов, capitaine d'artillerie. — Pour les abonnements à l'étranger, s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.